

L'attractivité des jeunes médecins à l'hôpital public des mesures prioritaires pour les internes

17/11/2016

Le rapport sur « l'attractivité des jeunes médecins à l'hôpital public, des mesures prioritaires pour les internes », présenté par l'Inter Syndical Nationale des Internes (ISNI) complète plusieurs travaux réalisés dans le cadre d'une réflexion sur l'attractivité de l'exercice médical à l'hôpital public. Ce rapport a pour ambition d'apporter des réponses aux besoins de recrutement des médecins, du point de vue des internes, qui constitue une nécessité au regard de l'augmentation des besoins de santé liée au vieillissement de la population et à la meilleure prise en charge des maladies chroniques. Qui plus est ce besoin doit faire face à la concurrence du secteur privé plus attractif tant sur la rémunération que les conditions de travail lesquelles compensent leur manque de diversité, le peu de d'activité de recherche et d'enseignement selon l'ISNI.

Ce rapport est le fruit d'une enquête menée auprès d'environ 1 400 internes. Dans un premier temps, l'ISNI a recensé toutes les mesures des précédents rapports et travaux sur la question, puis les a classer en quatre catégories à savoir la gestion et le développement des carrières, les conditions d'exercice et d'organisation des services, la qualité de vie au travail et la rémunération. Une cinquième catégorie a été ajoutée afin de pallier l'absence de propositions par les précédentes publications concernant spécifiquement l'internat. Le syndicat a analysé les données recueillies en fonction du sexe, de l'ancienneté, du post-internant et du souhait de secteur, d'un poste en milieu hospitalier ou d'une carrière universitaire.

Dans un deuxième temps, le syndicat a analysé les données et pointé « l'importance de réinvestir cette période de formation en vue d'anticiper les recrutements dans les services en difficultés mais aussi de promouvoir l'excellence et de potentialiser les talents dans les hôpitaux publics ». Cela se traduit par ce sondage selon lequel 52% des internes souhaitent avoir un exercice hospitalier et parmi eux 87 % souhaitent pratiquer dans le secteur public.

Principalement, « les mesures d'attractivité les plus importantes pour les internes portent donc d'avantage sur les conditions de travail, le temps de travail permettant un bon équilibre entre vie professionnelle et vie professionnelle ainsi que la place de la formation ».